

Bibliothèque Paul-Mercier

Politique d'utilisation des postes informatiques

La bibliothèque Paul-Mercier met à la disposition de ses usagers 35 postes informatiques permettant l'accès à Internet haute vitesse et l'utilisation de logiciels, telle la suite Office.

Ces services sont également offerts aux succursales à raison de trois postes à Fontainebleau et d'un poste à la Renaissance.

Utilisation des postes informatiques

Les postes informatiques sont disponibles en accès libre. Les abonnés ayant réservé ont toutefois la priorité. Pour réserver, vous devez être un abonné de la bibliothèque et votre dossier doit être en règle. Les visiteurs peuvent avoir accès sur place si des postes sont disponibles.

Règles d'utilisation

- Un usager peut utiliser un poste situé dans le laboratoire et dans le local des adolescents pour une durée de deux heures, renouvelable une fois pour un maximum de quatre heures par jour.
- Les postes situés dans le secteur jeunesse sont restreints à une période d'utilisation d'une heure, renouvelable une fois pour un maximum de deux heures par jour.
- Les postes situés dans le salon des actualités sont restreints à une période d'utilisation de trente minutes, renouvelable une fois pour un maximum d'une heure par jour.
- L'utilisation des postes du secteur jeunesse est accessible aux usagers de 6 ans et plus.
- L'utilisation des postes du salon des actualités, du secteur adolescent et du laboratoire est accessible aux usagers de 12 ans et plus.
- La réservation est disponible seulement pour les abonnés et peut se faire jusqu'à 7 jours à l'avance.
- Vous ne pouvez utiliser ni réserver un poste avec la carte d'un autre abonné.
- Une réservation ne peut être cédée ou échangée à un autre usager.

Pour réserver un poste, vous devez en faire la demande :

- **Par le catalogue de la bibliothèque**, par le biais de votre dossier d'abonné
- **Sur place**, à l'un des différents comptoirs de service
- **Par téléphone**, au 450 434-5275

Annulation

- Votre réservation est annulée 15 minutes après son début si vous ne vous êtes pas présenté.
- Si vous omettez d'annuler ou annulez à répétition des réservations sans motif valable, vous perdrez vos privilèges reliés à ce service.

Utilisation des postes informatiques

Le jour de votre réservation, présentez-vous dans le secteur correspondant au poste que vous avez réservé et vous pourrez vous connecter sur n'importe quel poste de ce secteur à l'aide de votre numéro d'abonné et de votre mot de passe.

Les conditions d'utilisation des postes informatiques apparaissent sur la page d'accueil de chacun des postes et vous devez vous engager à les respecter pour vous connecter.